

# Fiche technique

**LV100\_** - LV100

**Désignation :**

PLAQUETTE D'ANCRAGE INOX

**Coloris :**

Acier



**Descriptif :**

Plaquette d'ancrage de fixation en acier inoxydable par visserie Ø 12 mm.

**Matériaux :**

Acier inoxydable.

Poids : 0,05 kg.

**Points forts :**

Installation rapide.

**Instructions d'emploi :**

Ce type d'Équipement n'est pas un E.P.I.. Il a été soumis aux essais de la norme européenne EN795:2000-classe A1. Ce dispositif d'ancrage est prévu pour être utilisé par une seule personne qui doit impérativement s'équiper d'un système d'arrêt des chutes en conformité avec la norme « NF EN 363 - Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. # Systèmes d'arrêt des chutes ».

- Cet équipement doit être utilisé uniquement par des personnes formées, compétentes et en bonne santé, ou sous la supervision d'une personne formée et compétente. Attention ! Certaines conditions médicales peuvent affecter la sécurité de l'utilisateur, en cas de doute contacter votre médecin.

- Avant et pendant l'utilisation, nous vous recommandons de prendre les dispositions nécessaires à un éventuel sauvetage en toute sécurité.

- Ce dispositif d'ancrage est prévu pour être utilisé par une seule personne qui doit impérativement s'équiper d'un système d'arrêt des chutes en conformité avec la norme « NF EN 363 # Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. # Systèmes d'arrêt des chutes ».

- L'utilisateur muni de son système d'arrêt des chutes, peut se connecter sur le dispositif d'ancrage à l'aide d'un connecteur conforme à NF EN362.

- Il est très dangereux de créer son propre système d'arrêt des chutes dans lequel chaque fonction de sécurité peut interférer avec une autre, sans avoir pris connaissance des notices d'utilisation de chaque composant, de l'adéquation de ces composants entre eux. En cas de doute, contacter le fabricant ou toute autre personne compétente agréée.

- Un harnais d'antichute (conforme à NF EN361) est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.

Un absorbeur d'énergie (conforme à NF EN355) ou un équipement muni d'un dispositif d'absorption d'énergie doit impérativement être utilisé avec un harnais de sécurité conformément à NF EN363.

- Ce dispositif d'ancrage ne doit être utilisé que dans le cadre des « équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur ». Tout autre utilisation pourrait mettre en péril la sécurité de l'utilisateur.

- Le dispositif d'ancrage doit être correctement positionné de manière à réduire au minimum le risque de chute et la hauteur de chute. Dans tout les cas possibles, placé le dispositif d'ancrage au dessus de la position de travail de l'utilisateur.

- Pour des raisons de sécurité, avant chaque utilisation, assurez-vous qu'aucun obstacle ne s'oppose au déroulement normal du système d'arrêt des chutes, relié au dispositif d'ancrage. Vérifiez que la disposition générale limite le mouvement pendulaire en cas de chute et que le travail soit effectué de manière à limiter le risque de chute et la hauteur de chute.

- Il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute.

- Aucune modification du dispositif d'ancrage ne peut se faire sans l'accord préalable du fabricant. Tout remplacement ou

# Fiche technique

## LV100\_ - LV100

réparation du dispositif d'ancrage doit être effectué par le fabricant ou une personne compétente agréée, conformément aux instructions du fabricant.

- Produits chimiques : mettre le dispositif d'ancrage « hors service » en cas de contact avec des produits chimiques, solvants ou combustibles qui pourraient en affecter le fonctionnement.

### Limites d'utilisation :

Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus.

Produits en métal et produits mécaniques (dispositif d'arrêt de chute à rappel automatique, coulissant, travaux sur cordes, ancrages etc...) : durée de vie maximale 20 ans à partir de la date de fabrication (stockage et utilisation compris).

La durée de vie est donnée à titre indicatif. Les facteurs suivants peuvent la faire varier fortement :

- Non-respect des instructions du fabricant pour le transport, le stockage et l'utilisation
- Environnement de travail « agressif » : atmosphère marine, chimique, températures extrêmes, arêtes coupantes #
- Usage particulièrement intensif
- Choc ou contrainte importants
- Méconnaissance du passé du produit

Attention : ces facteurs peuvent causer des dégradations invisibles à l'œil nu.

Attention : certaines conditions extrêmes peuvent réduire la durée de vie à quelques jours.

En cas de doute, écarter systématiquement le produit pour lui faire subir soit :

- une révision
- une destruction

La durée de vie ne se substitue pas à la vérification périodique (à minima annuelle) qui permettra de juger de l'état du produit.

### Instructions de stockage :

Pendant le transport et le stockage :

- conserver le produit dans son emballage
- éloigner le produit de tout objet coupant, abrasif, etc#
- tenir le produit éloigné de : rayons du soleil, la chaleur, flammes, métal chaud, huiles, produits pétroliers, produits chimiques agressifs, acides, colorants, solvants, arêtes vives et structures de faible diamètre. Ces éléments peuvent affecter les performances du dispositif d'arrêt de chute.

Après utilisation, stocker le produit dans son emballage dans un local tempéré, sec et aéré.

### Instructions de nettoyage / d'entretien :

Nettoyer à l'eau et au savon, essuyer avec un chiffon et suspendre dans un local aéré afin de laisser sécher naturellement et à distance de tout feu direct ou source de chaleur, de même pour les éléments ayant pris l'humidité lors de leur utilisation.

Ne pas utiliser d'eau de javel, de détergents agressifs, de solvants, d'essence ou de colorants, ces substances pouvant affecter les performances du produit.

### Performances :

Ce type d'Équipement n'est pas un E.P.I.. Il a été soumis aux essais de la norme européenne EN795:2000 -classe A1.

Résistance : 10 kN

LV100 est un dispositif d'ancrage,

Conforme aux exigences essentielles de la Directive 89/686/CEE, notamment en terme de conception, d'ergonomie et d'innocuité.

Conforme aux exigences et méthodes d'essai des normes EN363, EN364, EN365, EN795:1996 classe A1.



**DELTA PLUS GROUP**

La Peyrolière - B.P. 140 - 84405 APT Cedex - France  
www.deltaplus.fr

